

UNCLASSIFIED
NON CLASSIFIE

5/7

RMI

REUNION AD HOC DES MINISTRES
DES RELATIONS EXTERIEURES (HAITI)
2 octobre 1991
Washington, D.C.

OEA/Ser.F/V.1
MRE/RES. 4/92
13 décembre 1992
Original: espagnol

MRE/RES. 4/92

RETABLISSEMENT DE LA DEMOCRATIE EN HAITI

LA REUNION AD HOC DES MINISTRES DES RELATIONS EXTERIEURES,

VU:

Les résolutions MRE/RES. 1/91, MRE/RES. 2/91 et MRE/RES. 3/92;

Le Protocole de Washington du 23 février 1992;

La résolution CP/RES. 594 (923/92) du Conseil permanent et les résolutions 46/7, 46/138 et 47/20 de l'Assemblée générale des Nations Unies;

AYANT ENTENDU le rapport du Secrétaire général sur la situation en Haïti;

PERSUADEE que le développement politique, économique et social d'Haïti exige le rétablissement des institutions démocratiques dans ce pays;

PROFONDEMENT ALARMEE par la persistance de graves violations des droits de l'homme en Haïti et l'aggravation de la situation de ces droits dans ce pays;

PLEINEMENT CONSCIENTE des conséquences découlant du nombre croissant des Haïtiens qui cherchent refuge dans les Etats membres voisins;

CONVAINCUE qu'il est indispensable de déployer de nouveaux efforts pour assurer la réalisation des objectifs fixés dans les résolutions précitées;

DECIDE:

1. De réaffirmer dans leur intégralité les résolutions MRE/RES. 1/91, MRE/RES. 2/91 et MRE/RES. 3/92 de la Réunion ad hoc des ministres des relations extérieures.